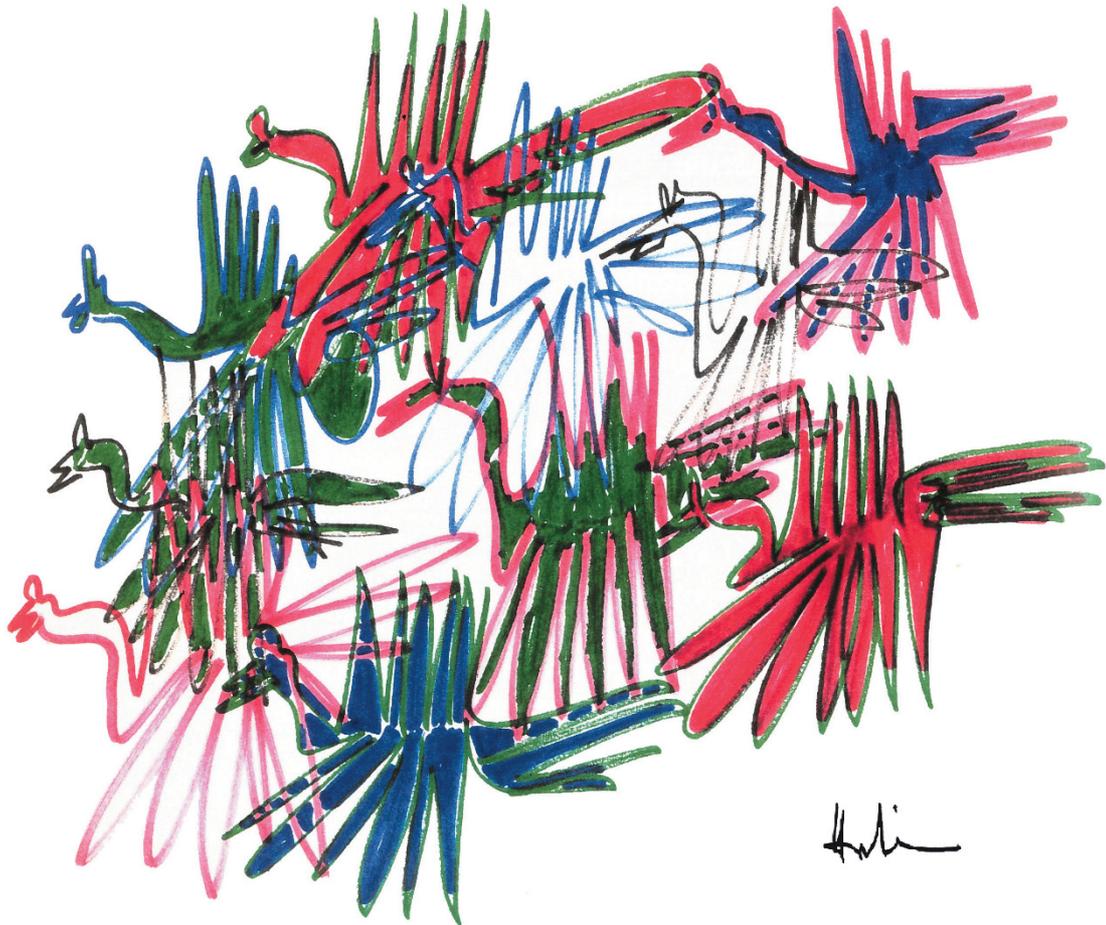


# MARCEL HICTER

APPEL A PROJETS 2022

« Ce dont rêvait Marcel Hicter : osons la démocratie culturelle. »



## I. PREAMBULE

Le 29 novembre 2019, la Province de Liège – Service Culture a organisé à la Cité Miroir une journée de commémoration et de réflexion autour de l'œuvre de Marcel Hicter, cet homme qui a marqué profondément nos politiques culturelles.

220 personnes issues notamment des secteurs de l'enseignement, de la lecture publique, de la culture et de la promotion sociale ont participé à cette journée.

Nous voyions là la preuve de l'intérêt contemporain pour cet enjeu qu'est la démocratie culturelle.

Marcel Hicter, praticien de l'éducation populaire a bâti les fondements des politiques actuelles en matière d'éducation permanente en distinguant les concepts de démocratisation de la culture et de démocratie culturelle :

« La démocratisation culturelle repose sur une conception patrimoniale de la culture (...) ; il faut faire accéder les masses à la culture par des initiatives généreuses (...) ».

Faire référence à la démocratie culturelle constitue une démarche profondément différente. En Belgique francophone, de ces choix de Marcel Hicter, naît un courant militant prônant une culture de tous et par tous, où il définit le statut et les moyens de l'animation culturelle.

Pensons à l'Education permanente, au mouvement du Théâtre-Action, au FICEMEA. Il s'intéressera aussi de près à la formation des animateurs, tant sur le plan des contenus que de son organisation.

Au travers des moyens qu'elle dégage, la Province de Liège souhaite réaffirmer son engagement en faveur de la démocratie culturelle sur 4 axes :

- Un nouvel appel à projet 2022 ;
- La mise à disposition en libre accès des vidéos de Marcel Hicter sur le lien suivant : <http://www.provincedeliege.be/fr/node/16308> ;
- Les éditions critiques sur Marcel Hicter ;
- L'axe enseignement culture.

Les enjeux sont multiples pour le Service Culture :

- La pertinence de la continuité d'une réflexion entamée lors de la journée de commémoration dédiée à Marcel Hicter ;
- L'opportunité de favoriser des coopérations entre différents territoires communaux et/ou entre plusieurs partenaires issus de champs divers : scolaire, social, culturel, médical, sportif, patrimonial, artistique, environnemental etc ;
- Le renforcement des pratiques (méthodes et pédagogies) qui visent la démocratie culturelle où chacun(e) est d'emblée légitimé(e) comme porteur de culture ;
- L'occasion de s'interroger sur ses propres pratiques dans le cadre des actions qu'elle met en place et dans les relations de partenariat qu'elle entretient avec les acteurs de terrain.

## II. CONDITIONS

### **■ A qui s'adresse l'appel à projets**

L'appel à projets soutiendra des actions s'inscrivant dans les visées de la démocratie culturelle et se déroulant sur le territoire de la Province de Liège.

### **■ Eléments d'attention auxquels s'attache le comité de sélection**

Les projets seront soutenus pour autant qu'ils développent des méthodes et processus de nature à faire vivre la démocratie culturelle, par, pour et avec les participants. Cela suppose que les porteurs des initiatives tentent :

- de faire émerger le "nous" au-delà des frontières géographiques et symboliques ;
- de rendre du pouvoir d'agir sur les destins collectifs ;
- de travailler au dépassement des aliénations marchandes, institutionnelles, culturelles.
- de favoriser l'exercice de la pensée critique et politique ;
- de considérer également toutes les formes d'intelligences (empiriques, théoriques) ;
- d'utiliser l'espace public comme terrain d'exercice de la démocratie culturelle ;
- de développer des processus au cours desquels les participants rencontrent d'autres territoires, d'autres cultures, d'autres générations, d'autres milieux dans une volonté de dépassement ;
- de projeter ce processus dans une temporalité spécifique à la dynamique de la démocratie culturelle ;
- Le budget prévisionnel devra se présenter en dépenses/recettes et mettre en avant les postes que vous souhaitez voir pris en charge par le présent appel (subsidés et/ou aides services). Ce budget devra refléter la réalité de votre projet.

Cela dans le but de contribuer à une démocratie vivante où chacun(e) est acteur(trice) de culture et contribue au devenir de la société.

### **■ Suivi des projets soutenus :**

Plusieurs types de suivi peuvent être proposés :

- Un accompagnement de chaque projet soutenu - accompagnement faisant partie intégrante de ce soutien ;
- La production d'une réflexion commune aux acteurs des projets et portant sur les pratiques au service de la démocratie culturelle ;
- Un accompagnement administratif afin d'optimiser l'obtention de votre subvention.

### **■ Soutiens octroyés :**

- un accompagnement adapté aux besoins et difficultés formulés par les acteurs pour mener à bien leur projet ;
- un soutien financier adapté à l'échelle de votre projet, allant de 250 euros à un maximum de 10.000 euros.

## **■ Calendrier :**

**15 octobre 2022:** lancement de l'appel à projets.

**15 janvier 2023 :** clôture de dépôt des candidatures.

**Annonce des dossiers sélectionnés : le 15 mars 2023** pour les projets subventionnés entre le 01 avril 2023 et le 31 mars 2024.

Le soutien à chaque projet est reconductible, moyennant une évaluation positive par les participants et le comité de sélection.

## **■ Période :**

Le soutien du présent appel à projet portera sur les dépenses engagées entre le 01 avril 2023 et le 31 août 2024, le projet concerné pouvant se poursuivre au-delà de cette période.

## **■ La composition du comité de sélection :**

Plusieurs membres du comité de pilotage qui a mis en place la journée de commémoration dédiée à Marcel Hicter, des agents du secteur de l'Education permanente de la Province de Liège, des personnes ressources en fonction de la nature des projets réceptionnés.

## **■ Conditions de participation :**

Seront recevables les dossiers dûment complétés (voir ci-dessous) et parvenus au plus tard le 15 janvier 2023 (minuit) par mail ou par courrier (date de la poste faisant foi).

## **■ Composition du dossier :**

Le dossier précisera :

1. Coordonnées et/ou statut social de la personne physique ou morale de contact ;
2. Description générale du projet : motivation, méthodologie, objectifs, participants, partenaires potentiels, territoires concernés ;
3. Temporalité estimée ;
4. Budget (recettes-dépenses) ;
5. Modalités d'évaluation.

Une fiche d'appel à projets est proposée en annexe à compléter et à renvoyer au Service Culture, rue des Croisiers, 15 à 4000 LIEGE – Serge Kevers, animateur régional.

## **Contacts pour tout complément d'informations :**

Service Culture – Province de Liège  
Secteur théâtre  
Rue des Croisiers, 15 à 4000 LIEGE

Serge Kevers  
04 279 54 29  
serge.kevers@provincedeliege.be

**APPEL A PROJETS 2022 « Ce dont rêvait Hicter : osons la démocratie culturelle. »**



*Province de Liège - Service Culture  
15, rue des croisiers, 4000, Liège  
Tél : 04/237.97.28*

## 1. Personne(s) ressource(s)

Dénomination : .....

Statut du dépositaire du dossier : ASBL / Association de fait / Personne physique / Autre :

.....

Adresse de celle-ci : Rue .....N° ..... B<sup>te</sup> .....

Code postal ..... Localité.....

Tél..... Fax .....

G.S.M. .... E-mail .....

Responsable à contacter : Nom ..... Prénom .....

Tél. .... Fax .....

GSM .....

E-mail : .....

N° de compte bancaire : .....

## 2. Projet proposé

Titre : .....

Description générale du projet :

.....

.....

.....

.....

.....

.....









